

Couthuin, le 8 mars 2016

Madame,  
Monsieur,

Conformément à l'article 86 de la Nouvelle Loi Communale, devenu L1122-12 du Code de la Démocratie Locale, nous avons l'honneur de vous convoquer à la réunion du Conseil communal qui aura lieu **le mercredi 16 mars 2016 à 19 H 30'**, à la salle de l'école de Couthuin-Centre, rue d'Envoz à 4218 Couthuin.

**ORDRE DU JOUR :**

**En séance publique :**

1. Présentation par la Fondation rurale de Wallonie de l'opération de développement rural.
2. Examen du projet de schéma de structure – Adoption provisoire.
3. Compte de la Fabrique d'église de Waret-l'Evêque pour l'exercice 2015.

**A huis clos :**

4. Ratification de désignations dans l'enseignement.
5. Remplacement de Monsieur COPETTE en qualité de représentant de la Commune au Conseil d'administration de l'ASBL « HECOWALA ».

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Par le Collège,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

C. BOLLY

E. HAUTPHENNE